



Communiqué #3 The Power of Collaboration

"If everyone is moving forward together, then success takes care of itself."
– Henry Ford

The CSSE and the BCRSP's commitment to collaborate developed from a series of meetings of the two boards of directors to overcome the division between the two organizations, with a shared desire to work together. Through these discussions and workshops evolved the belief that together we could better achieve our visions for the benefit of our members/certificants, the safety profession, workplaces and communities in Canada.

Together, our two organizations represent over 7000 safety practitioners and professionals in Canada, making us the largest collective voice of the profession.

With BCRSP's vision for safe and healthy workplaces through certification, and CSSE's vision to shape the safety profession in Canada by working collaboratively with its members and partners, a common commitment to move forward was agreed upon.

To position BCRSP as the certifying body and CSSE as the member services organization, providing education, professional development and resources.

The BCRSP and the CSSE Boards are actively discussing how each organization may support the other in their key areas of expertise. There will be more information on this in the coming months.

To collaborate and coordinate efforts to support the regulation of the safety profession in Canada.

The BCRSP and the CSSE have been actively collaborating on two projects to support the regulation of the safety profession. These projects are:

- a. Accreditation Framework for OHS College/University Programs. A joint task force has been developing a framework for accreditation of OHS college/university programs. The draft framework will be presented at the BCRSP's National Education Symposium (NES). The NES is a two-day symposium for program coordinators, managers, directors, administrators, curriculum developers, instructors and representatives from Canadian educational institutions offering occupational health and safety studies in post-secondary undergraduate, graduate, continuing education and distance learning environments. The BCRSP and the CSSE see this work as a foundational piece in supporting the future regulation of the profession.
- b. The BCRSP and the CSSE have been collaborating on the conceptualization of a National Framework for the profession. This was circulated in the joint Communiqué issued on March 25,

2019. The National Framework is a system of organization to support regulatory efforts in each province and territory.

To identify and streamline areas of overlap between BCRSP and CSSE.

An example of efforts in this area include the BCRSP and the CSSE looking at areas such as certification maintenance for dual holders of the CRSP and CHSC to identify if there is an opportunity to streamline the approach for the individual. This work is in the early stages, and more information will be shared at later date.

As we move forward on this collaboration, we will continue to seek input from our members and certificants to ensure that we remain the collective voice of the safety profession, while leveraging and maximizing the strengths of both organizations. We recently asked for feedback from members and certificants on regulation via a survey, and we will be reporting on the survey results in our next communication.

It is through cooperation, openness for discussion, and leadership that we can move our profession forward in a collaborative manner.



Communiqué n° 3 Le pouvoir de la collaboration

« Si tout le monde avance ensemble, le succès viendra tout seul. »
– Henry Ford

L'engagement de la SCSST et du CCPSA à établir une relation de collaboration a vu le jour après une série de rencontres avec les membres des deux conseils d'administration dans le but de surmonter la division entre les deux organismes tout en partageant la même envie de travailler ensemble. C'est au cours des discussions et des ateliers que nous sommes devenus convaincus qu'une collaboration nous permettrait de mieux concrétiser nos visions dans l'intérêt de nos membres et membres certifiés, de la profession en sécurité, des lieux de travail et des collectivités du Canada.

Ensemble, nos deux organismes représentent plus de 7 000 praticiens et professionnels en sécurité au Canada, ce qui fait de nous la plus importante voix collective de la profession.

Les deux organismes ont convenu un engagement commun afin de réaliser la vision du CCPSA, qui est d'avoir des lieux de travail sains et sécuritaires grâce à la certification, et la vision de la SCSST, qui est de structurer la profession en sécurité au Canada en travaillant de concert avec ses membres et partenaires.

Positionner le CCPSA comme l'organisme de certification et la SCSST comme l'organisme de services aux membres offrant de la formation, des activités de perfectionnement professionnel et des ressources.

Les conseils d'administration du CCPSA et de la SCSST examinent activement de quelle manière les deux organismes peuvent se soutenir mutuellement dans leurs principaux domaines d'expertise. De plus amples informations à ce sujet vous seront fournies dans les prochains mois.

Collaborer et coordonner les efforts afin d'appuyer la réglementation de la profession en sécurité au Canada.

Le CCPSA et la SCSST collaborent activement à deux projets visant à appuyer la réglementation de la profession en sécurité. Ces projets sont les suivants :

- a. Le cadre d'accréditation des programmes d'études en SST du niveau collégial ou universitaire. Un groupe de travail mixte élabore actuellement ce cadre, dont l'ébauche sera présentée au Symposium national sur l'éducation (SNÉ) organisé par le CCPSA. Ce symposium de deux jours rassemblera les coordonnateurs, directeurs, administrateurs et préparateurs de programmes d'études, les enseignants ainsi que les représentants d'établissements d'enseignement au Canada offrant des cours en santé et sécurité du travail au premier cycle, aux cycles supérieurs,

à la formation continue et à la formation à distance. Le CCPSA et la SCSST considèrent ce travail comme un élément fondamental en vue d'appuyer la réglementation future de la profession.

- b. Le CCPSA et la SCSST collaborent à la conceptualisation d'un cadre national pour la profession, qui est expliqué dans le Communiqué conjoint publié le 25 mars 2019. Le cadre national est un système d'organisation visant à soutenir les efforts de réglementation dans chaque province et territoire.

Déterminer et harmoniser les domaines qui se chevauchent entre le CCPSA et la SCSST.

Un programme de maintien de la certification pour les détenteurs d'une double certification (c.-à-d. PSAC et CHSC), par exemple, fait l'objet d'un examen par le CCPSA et la SCSST afin de déterminer s'il est possible de simplifier la démarche pour ces personnes. Nos travaux ne font que commencer et nous fournirons d'autres renseignements plus tard.

Dans la perspective de cette collaboration, nous continuerons de solliciter les commentaires de nos membres et de nos membres certifiés afin de nous assurer de demeurer la voix collective de la profession en sécurité tout en mettant à profit et en maximisant les forces des deux organismes. Récemment, nous avons demandé aux membres et aux membres certifiés de nous faire part de leurs commentaires sur la réglementation en répondant à un sondage. L'analyse des résultats de ce sondage sera présentée dans le prochain Communiqué.

C'est par la coopération, l'ouverture à la discussion et le leadership que nous pouvons faire évoluer notre profession de manière collaborative.